

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 706 rendant exécutoire le rôle supplémentaire des patentes B (exercice 1938)

n° 706

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
5 juillet 1938

Numéro JO
n° 500 du 31/07/1938

Date du numéro
31 juillet 1938

TEXTE INTÉGRAL

Est rendu exécutoire le rôle supplémentaire des patentes « B » du 2e trimestre (exercice 1938), du cercle des Adaëls, comprenant quarante articles et s'élevant à la somme de mille huit cents francs.